

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 822

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

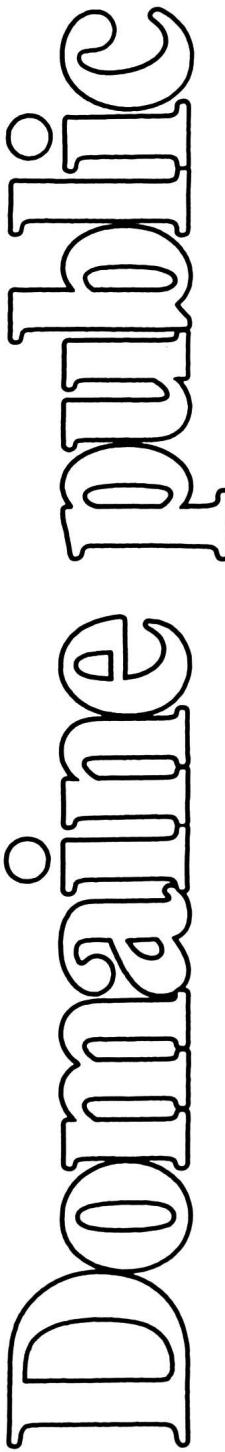
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
Nº 822 5 juin 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Charles-F. Pochon

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 35 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

822

Citoyen actif ne veut plus dire citoyen politisé

La dernière analyse «VOX» concernant la votation sur l'ONU mérite qu'on s'y arrête. Son auteur, Claude Longchamp, constate que la confiance que nos concitoyens vouent à leur gouvernement est en baisse. En 1977, 58% des 2000 personnes interviewées estimaient que les décisions du Conseil fédéral servent toujours au mieux l'intérêt de la population. En 1985, ce chiffre est tombé à 44%. Alors que la part des mécontents (ceux qui disent qu'à Berne on décide de plus en plus contre les intérêts du peuple) reste à peu près stable, le nombre des citoyens indifférents est passé de 6 à 21%.*

Longchamp en conclut que l'attachement émotionnel du citoyen à la politique institutionnelle se transforme. La confiance en les autorités — si souvent invoquée pour convaincre le peuple — s'estompe de plus en plus au profit du calcul économique et individuel: «Je vote pour un projet à condition que j'y trouve mon avantage.»

Comment interpréter ces tendances? Le citoyen «moderne» croit moins aux idées, il adhère moins facilement aux idéologies partisanes qu'au calcul monétaire et individuel qui pénètre tous les domaines de la vie privée. Il semble oublier que la morale de l'utilitarisme est loin d'être une rationalité suffisante dans la vie publique, c'est une monnaie qui n'achète pas tout.

Aux Etats-Unis, pays exportateur non seulement de la démocratie mais également de l'utilitarisme civique, on constate actuellement qu'aucune force politique ne défend les intérêts des 10% les plus défavorisés de la population. Une démocratie pour tous suppose la prise de conscience des intérêts col-

lectifs et la solidarité (qui, elle, ne doit pas avoir honte d'être un calcul d'échange entre différents groupes).

Si l'on oublie ces deux dimensions, la logique du vote avec le portefeuille pourrait engendrer des surprises tous azimuts dans notre démocratie semi-directe: liquidation des subventions pour l'agriculture (le rapport qualité/prix du fromage français est meilleur), suppression de la protection de l'environnement (qui serait laissée aux frais de la génération suivante), transformation des assurances sociales en self-service pour les classes moyennes (qui sont numériquement les plus nombreuses) et réintroduction de la peine de mort (moins coûteuse que de longues détentions).

Fort heureusement, cette logique n'est qu'une spéculation théorique. Il n'en subsiste pas moins que les analyses «VOX» des dernières années indiquent clairement que les choix lors de votations populaires dépendent de moins en moins des clivages entre les clientèles traditionnelles des idéologies. Ceux qui font pencher la balance sont les citoyens sans lien avec un parti et sans confiance en les autorités. Ils sont plus sensibles à leur intérêt direct et immédiat.

La dépolitisation dépasse le phénomène bien connu (mais non maîtrisé) de l'abstentionnisme. Elle est l'indicateur d'une crise au sein même du corps des citoyens actifs.

Espérer l'avènement d'une autre morale que celle de l'utilitarisme individuel? Peut-être... (à propos, avez-vous lu l'interview d'Yvette Jaggi et de Charles-Henri Favrod dans L'Hebdo il y a quinze jours?). Ne soyons toutefois pas trop pessimistes: les nouveaux mouvements sociaux partent souvent d'un utilitarisme mais ils offrent aussi la chance de le dépasser et les votations ne sont pas la seule expression de la politisation des citoyens.

W. L.

* Analyse de la votation fédérale du 16 mars 1986, VOX-publications Nº 29, Centre de recherche sur la politique suisse, Université de Berne.